

## ***ORDRE DU JOUR***

---

### **Communication des décisions L2122-22 du CGCT.**

Les délibérations sans intervention seront examinées avant celles avec intervention.

<b>N°</b>	<b>Objet</b>
<b>1</b>	Budget primitif 2017 - Budget général
<b>2</b>	Budget général 2016 - Décision modificative N°4
<b>3</b>	Attribution d'une subvention exceptionnelle pour le projet Radio Lumières
<b>4</b>	Modification du tableau des effectifs
<b>5</b>	Présentation annuelle du tableau des effectifs par cadres d'emplois - situation au 31 décembre 2016
<b>6</b>	Recrutement d'agents contractuels pour faire face à un besoin occasionnel ou saisonnier
<b>7</b>	La mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
<b>8</b>	Règlement intérieur des salles municipales
<b>9</b>	Tarifs communaux 2017
<b>10</b>	Modalités de tarification de l'occupation du domaine public
<b>11</b>	Mise en œuvre de la protection fonctionnelle pour Monsieur Yannick CHASSAIGNON
<b>12</b>	Convention de participation financière entre le SAGYRC et la commune d'Oullins
<b>13</b>	Attribution Bourse Initiatives Jeunes
<b>14</b>	Avenants au Contrat Enfance Jeunesse 2015 - 2018
<b>15</b>	Renouvellement de l'adhésion au fichier commun du Rhône des demandes de logements sociaux
<b>16</b>	Règlement intérieur des médiathèques de Brignais, Oullins et Saint-Genis-Laval
<b>17</b>	Plan régional de conservation partagée des périodiques en Rhône-Alpes - Convention entre la Ville d'Oullins et l'Agence Rhône-Alpes pour le Livre et la Documentation (ARALD)